

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

1^{er} AOÛT 2018

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituelle des séances, mercredi le 1^{er} août 2018. Sont présents Mesdames et Messieurs les conseillers : Jo-Annie Boulianne, Monique Gravel, Marc-André Lussier, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de Madame Claire Gagnon, mairesse. Est absent Monsieur Thomas-Louis Thivierge, conseiller.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

La mairesse, Madame Claire Gagnon constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 19h.

2018-08-01

2. ADOPTION DU PROJET DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité d'adopter le projet d'ordre du jour.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2018.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Avis de motion pour un règlement omnibus modifiant le règlement de zonage numéro 260 et le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro 263 de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs concernant l'implantation de résidences en zone agricole et autres modifications.
6. Adoption du 1^{er} projet de règlement numéro 343.
7. Avis de motion pour amender le règlement # 335 relatif au code d'éthique des employés municipaux.
8. Appel d'offres pour la réfection de chaussée, des services et remplacement de 4 ponceaux sur le chemin du lac Nairne.
9. Abroger la résolution # 2017-08-15 relative à ne pas installer de compteurs d'eau.
10. Mise à pied de Madame Annik Gagnon Guay faisant partie du programme d'emploi d'été Canada.
11. Adoption de l'entente de travail des pompiers volontaires du service incendie intégré 2017-2021.
12. Nomination des délégués municipaux pour table de concertation relative à la mise en œuvre du plan d'action de l'OBV de Charlevoix-Montmorency.

13. Nommer Madame Émilie Tremblay responsable du respect de la neutralité religieuse de l'État et à encadrer les demandes d'accompagnements pour un motif religieux dans certains organismes.
14. Offre de service reçue de l'OBV Charlevoix Montmorency relatif à la qualité de l'eau des puits des résidences isolées.
15. Résolution relative à un accord de passage des VTT sur une partie de la partie de la rue Principale.
16. Estimés reçus relatif à un plan de service annuel pour l'entretien informatique à la Base de plein air du lac Nairne.
17. Acquisition d'une licence du logiciel Documentik GID pour la gestion des archives de la MRC de Charlevoix-Est.
18. Résolution pour la refonte du calendrier de conservation des archives de la municipalité.
19. Résolution pour rembourser le fond de roulement pour un montant de 26 000\$ et ce, à même des fonds généraux.
20. Correspondance.
21. Demandes de commandites:
 - Club Social des pompiers de Saint-Aimé-des-lacs : 150\$ souper Festival des pompiers 2018
 - Soccer : party de fin de saison
 - Ressources Génésis
 - S.P.C.A. Charlevoix (50\$)
22. Divers :
 - a) Félicitations au comité organisateur du Triathlon de Charlevoix 2018
 - b) Route des Montagnes : suivi du dossier
 - c)
23. Suivi des dossiers par les membres du Conseil.
24. Période de questions.
25. Levée de la séance.

2018-08-02

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2018.

Sur proposition de Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2018.

2018-08-03

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité que les comptes à payer ainsi que les salaires du mois de juillet 2018, au montant de deux cents cinquante mille huit cents cinquante-quatre dollars et soixante-huit cents (250 854.68\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, sont acceptés et payés.

2018-08-04

5. AVIS DE MOTION

Le conseiller Madame Jo-Annie Boulianne donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, le règlement numéro 343 sera adopté modifiant le règlement de zonage numéro 260 et le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro 263 de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs concernant l'implantation de résidences en zone agricole et autres modifications. Qu'un projet de règlement est présenté lors de cette séance.

2018-08-05

6. ADOPTION DU 1^{ER} PROJET DE RÉGLEMENT NO 343 MODIFIANT LE RÉGLEMENT DE ZONAGE NO 260 ET LE RÉGLEMENT RELATIF À LA GESTION DES RÉGLEMENTS D'URBANISME NUMÉRO 263 DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS CONCERNANT L'IMPLANTATION DE RÉSIDENCES EN ZONE AGRICOLE ET AUTRE MODIFICATIONS

ATTENDU QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil peut modifier ses règlements de zonage et de gestion des règlements d'urbanisme;

ATTENDU QUE les membres du conseil de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désirent procéder à la modification du règlement de zonage numéro 260 et du règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro 263;

ATTENDU QU'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du 1^{er} août 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le 1^{er} projet de règlement no. 343 modifiant le règlement de zonage numéro 260 et le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme numéro 263 de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs concernant l'implantation de résidences en zone agricole et autres modifications.

2018-08-06

7. AVIS DE MOTION.

Le conseiller Monsieur Marc-André Lussier et donne avis de motion que lors d'une séance subséquente du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, le règlement numéro 344 sera adopté relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux révisé. Qu'un projet de règlement est présenté lors de cette séance.

2018-08-07

8. APPEL D'OFFRES RELATIVE À LA RÉFECTION DE CHAUSSÉE, DES SERVICE ET REMPLACEMENT DE 4 PONCEAUX SUR LE CHEMIN DU LAC NAIRNE.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs désire effectuer des travaux de réfection de chaussée, des services et remplacer 4 ponceaux sur le chemin du lac Nairne;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité se doit d'aller en appel d'offres publiques conformément aux exigences gouvernementales;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un appel d'offres publiques relativement aux travaux suivants : réfection de chaussée, des services et remplacer 4 ponceaux sur le chemin du lac Nairne. Que Monsieur Philippe Harvey, ingénieur, soit mandaté responsable de l'appel d'offres.

2018-08-08

9. ABROGER LA RÉOLUTION # 2017-08-15 RELATIVE À NE PAS INSTALLER DE COMPTEURS D'EAU.

ATTENDU QUE dans sa résolution, # 2017-08-15, la municipalité énonçait les raisons pour ne pas installer de compteurs d'eau dans la municipalité;

ATTENDU QUE suite au retrait de certaines subventions par le gouvernement du Québec, la municipalité désire aviser ceux-ci, qu'elle procédera à l'installation de compteurs d'eau pour les commerces de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu MAJORITAIREMENT (contre: Monsieur Marc-André Lussier) d'abroger la résolution # 2017-08-15 relatives à ne pas installer de compteurs d'eau.

2018-08-09

10. ENTÉRINER LA MISE À PIED DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ÉTÉ CANADA DE MADAME ANNIK GAGNON-GUAY.

ATTENDU QUE Madame Annik Gagnon-Guay à participé au programme « Emploi d'été Canada » 2018;

ATTENDU QUE Madame Gagnon-Guay dépassait la limite d'âge maximale pour participer à ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Jo-Annie Boulianne et résolu unanimement d'entériner la mise à pied de Madame Annik Gagnon-Guay en date du 9 juillet 2018.

2018-08-10

**11. ADOPTION DE L'ENTENTE DE TRAVAIL DES
POMPIERS VOLONTAIRES DU SERVICE INCENDIE
INTÉGRÉ.**

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la nouvelle entente de travail des pompiers volontaires du service incendie intégré et ce, pour une durée de cinq ans soit : 2017-2021;

QUE Madame Claire Gagnon, mairesse, et Monsieur Daniel Boies, directeur du service incendie sont mandatés pour signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, tous les documents relatifs à cette entente de travail.

2018-08-11

**12. NOMINATION DES DÉLÉGUÉS MUNICIPAUX POUR LA
TABLE DE CONCERTATION RELATIVE À LA MISE EN
ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE L'OBV DE
CHARLEVOIX-MONTMORENCY.**

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur Cajetan Guay, conseiller, Monsieur Daniel Boies, inspecteur municipal, et Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale, délégués pour le table de concertation relative à la mise en œuvre du plan d'action de l'OBV de Charlevoix-Montmorency.

2018-08-12

**13. NOMINATION D'UN RESPONSABLE DU RESPECT DE
LA NEUTRALITÉ RELIGIEUSE DE L'ÉTAT ET À
ENCADRER LES DEMANDES D'ACCOMPAGNEMENTS
POUR UN MOTIF RELIGIEUX DANS CERTAINS
ORGANISMES.**

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Madame Émilie Tremblay, secrétaire-trésorière adjointe, responsable de la neutralité religieuse de l'État et à encadrer les demandes d'Accompagnements pour un motif religieux dans certains organismes.

2018-08-13

14. OFFRE DE SERVICE REÇUE DE L'OBV CHARLEVOIX-MONTMORENCY RELATIF À LA QUALITÉ DE L'EAU DES Puits PRIVÉS DES RÉSIDENCES ISOLÉES.

ATTENDU QUE les membres du conseil désirent rendre accessible le test pour la qualité de l'eau potable des résidences isolées;

ATTENDU QUE la municipalité s'occupera des frais de manutention et d'expédition des échantillons;

ATTENDU QUE l'OBV Charlevoix-Montmorency offre un service d'analyse de la qualité de l'eau de puits;

ATTENDU QUE l'OBV Charlevoix-Montmorency a déposé une offre de service pour le suivi de la qualité de l'eau des puits des résidences isolées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service tel que déposé par l'OBV Charlevoix-Montmorency relative à la qualité de l'eau des puits des résidences isolées.

2018-08-14

15. APPUI AU PASSAGE DES VTT SUR UNE PARTIE DE LA RUE PRINCIPALE.

ATTENDU QUE la municipalité avait convenu par lettre d'un accord de passage pour les VTT sur une partie de la rue principale et ce, tel que demandé par le commerce : « *le Paradis du Quad* »;

ATTENDU QUE ce commerce désire poursuivre les démarches pour cette demande;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité d'autoriser le passage en VTT à l'endroit suivant : du Rang des Colons jusqu'à l'intersection de la rue Principale et le chemin du lac Nairne.

2018-08-15

16. PLAN DE SERVICE ANNUEL POUR L'ENTRETIEN INFORMATIQUE À LA BASE DE PLEIN AIR DU LAC NAIRNE.

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des offres de services pour l'entretien annuel de l'informatique à la Base de plein air du lac Nairne;

ATTENDU QUE les estimés reçus sont les suivants :

- MJS Inc. au montant de 600\$;
- Info Services Réseautek Inc. au montant de 480\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services reçue de Info Services Réseautek Inc. et ce, au montant de 480\$ plus les taxes applicables.

2018-08-16

17. ACQUISITION D'UNE LICENCE DU LOGICIEL DOCUMENTIK GID POUR LA GESTION DES ARCHIVES DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST.

ATTENDU QUE la municipalité dans sa résolution # 2018-06-10 procédait à l'engagement d'une archiviste;

ATTENDU QUE la MRC de Charlevoix-Est offre le partage du logiciel *Documentik GID* avec les municipalités;

ATTENDU QUE le tarif proposé pour l'acquisition est d'environ 2 000\$ ainsi que 400\$ par année pour les frais d'entretien et de mise à niveau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'acquisition d'une licence du logiciel *Documentik GID* offert par la MRC de Charlevoix-Est au montant d'environ 2 000\$ ainsi qu'un montant de d'environ 400\$ annuel pour les frais d'Entretien et de mise à niveau.

2018-08-17

18. REFONTE DU CALENDRIER DE CONSERVATION.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les archives (RLRQ, chapitre A-21.1), tout organisme public doit établir et tenir à jour un calendrier de conservation de ses documents;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 8 de cette loi, tout organisme public visé aux paragraphes 4° à 7° de l'annexe doit, conformément au règlement, soumettre à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec son calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanentes;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs est un organisme public;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs n'a pas de règlement de délégation de pouvoirs ou de signature ou que son règlement ne prévoit pas la matière de la présente résolution;

Il est proposé par Madame Monique Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale, à signer le calendrier de conservation et toute modification relative à l'addition de nouveaux documents ou relative aux documents destinés à être conservés de manière permanente, et à soumettre ce calendrier ou cette modification à l'approbation de Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

2018-08-18

19. REMBOURSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT.

Il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité de rembourser le fonds de roulement d'un montant de 26 000\$ et ce, à même les fonds généraux non affectés.

20. CORRESPONDANCE.

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques : Programme Environnement-Plage, résultat d'analyse **A – excellente**

2018-08-19

21. COMMANDITES.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer les commandites ci-dessous :

- Club Social des pompiers de Saint-Aimé-des-lacs : 150\$ souper Festival des pompiers 2018
- Commandite pour le party de fin de saison du soccer : 250\$
- Commandite pour la SPCA de Charlevoix : 50\$
- Commandite pour Ressource Genesis : 50\$

2018-08-20

25. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Monsieur Marc-André Lussier et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance ordinaire est levée à 19h50.

MAIRESSE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**

En signant le procès-verbal du 1^{er} août 2018, la mairesse conclut qu'elle a signé toutes les résolutions qui y sont adoptées.